

Sans les proches aidants, notre système de santé s'effondrerait, écrit Silvia Schenker : "La peur des coûts supplémentaires pour l'Etat est grande"

Autor(en): **Schenker, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **4 (2012)**

Heft 4: **Esprit de famille : la place des proches en institution**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«La peur des coûts supplémentaires pour l'Etat est grande»

«Les aidants sont épuisés», «Pas de répit pour les proches»... Tels sont les gros titres des médias lorsqu'ils rendent compte de l'immense travail des proches aidants et de leur situation précaire. C'est une réalité: l'aide fournie par les proches, plus particulièrement par les femmes à titre gracieux, atteint douloureusement ses limites. Le monde politique est généralement sensible aux scandales relatés dans les médias et réagit par une vague d'interventions parlementaires. Tout reste étrangement calme, en revanche, lorsqu'il est question des proches aidants. Il y a bien des interpellations. Mais elles sont le plus souvent isolées et n'ont déployé que peu d'effets à ce jour.

Il y a quelques semaines, une timide percée a enfin eu lieu. Deux interpellations ont réussi à passer le cap du conseil et ont été envoyées à la sous-commission en charge de la politique familiale pour qu'elle élabore un projet de loi. C'est donc à cette sous-commission, que je suis très heureuse de présider, de s'emparer du dossier. Mais le chemin vers un projet de loi et un allègement nécessaire et urgent de la charge des proches aidants est encore long.

Pourquoi le politique peine-t-il tant?

Comment expliquer le peu d'intérêt que la classe politique témoigne à ce sujet? On ne peut que formuler des hypothèses. Parler de la situation des proches aidants implique nécessairement de parler de la maladie et de la mort. Dans une société qui laisse peu de place à la maladie et à la déchéance physique, le débat – et ce qui s'ensuit – devient difficile. Il est évident que la maladie et la mort n'ont pas leur place dans notre société orientée vers la performance; elles sont occultées, voire tabouisées. Si les employés eux-mêmes n'osent pas parler de la charge qu'ils assument, les employeurs ne s'interrogeront pas sur la possibilité de concilier le rôle de proche aidant et l'activité professionnelle. Le premier pas en direction d'une solution consiste à nommer le problème. Cela vaut aussi ici.

La difficulté à débattre de cette question réside également dans la diversité et la complexité des situations individuelles et des problèmes rencontrés par les personnes concernées. Une fille et un fils qui travaillent, et dont les parents atteints de démence requièrent des soins, sont confrontés à d'autres contraintes que le conjoint d'une personne âgée en perte d'autonomie. Les parents qui souhaitent s'occuper à la maison de leur enfant en situation de dépendance lourde font face à d'autres difficultés que les proches d'un parent souffrant d'un handicap psychique. Les proches aidants qui bénéficient de bonnes conditions matérielles ont d'autres



«Parler de la situation des proches aidants implique de parler aussi de la maladie et de la mort.»

Silvia Schenker,
conseillère nationale,
PS, Bâle-Ville

besoins que ceux qui arrivent déjà à peine à nouer les deux bouts mais qui veulent malgré tout s'occuper de leur parent malade.

Notre part de responsabilité à la souffrance humaine

Quand bien même les situations individuelles sont si différentes et nombreuses, nous devons nous en préoccuper et rechercher des solutions. Les proches aidants accomplissent un travail énorme qui ne profite pas uniquement à celui à qui il fait du bien. Sans les proches aidants, les personnes concernées dépendraient entièrement des professionnels de l'aide et des soins. Et sans les proches aidants, notre système de santé s'effondrerait tout simplement. Il n'y a pas suffisamment de places dans les structures d'accueil de longue durée ni, surtout, suffisamment de personnel pour prendre en charge tout le travail nécessaire, assuré aujourd'hui par les proches aidants.

Les politiciens ne l'affirment pas ouvertement, mais la peur des coûts supplémentaires que cela engendrerait pour l'Etat est grande. Elle fait obstacle à la concrétisation d'idées et de propositions qui existent bel et bien. Malgré tout, nous ferions bien d'entreprendre quelque chose pour prévenir le surmenage et l'épuisement des proches aidants. Sans cela, c'est à une facture bien plus élevée que nous devons nous préparer – sans compter la souffrance humaine à laquelle nous aurons notre part de responsabilité. Le temps des déclarations d'intention susurrées du bout des lèvres est définitivement révolu. ●

Texte traduit de l'allemand